

APPEL DE CANDIDATURES

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs?

C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

Représentez les membres de votre caisse et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement des communautés.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

Vous devez être membre de la caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou faire partie de l'un des groupes définis par la caisse.

➤ Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisseestabitibi

Postes en élection et profils recherchés

4 postes en élection

- 1 poste pour le secteur de Barraute¹
- 1 poste pour le secteur de Lebel-sur-Quévillon²
- 2 postes pour le secteur de Val-d'Or et Malartic³

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- Idéalement des personnes ayant des compétences en **éducation, développement durable, en technologies de l'information ou en communication**;
- Idéalement 2 hommes et 2 femmes pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- Idéalement des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 membre de 18 à 34 ans, 1 membre de 35 à 49 ans, 1 membre de 50 à 64 ans et 1 membre de 65 ans et plus;
- Des personnes représentant la diversité culturelle.

Comment poser ma candidature?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété et votre **curriculum vitae** (CV) à l'attention du comité de Mise en candidature, **par courriel** : ouiam.clak@desjardins.com

La date limite pour déposer votre candidature est le 9 février 2024 à 16 h.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **4 avril 2024**.

Pour toute information

Contactez Ouïam Clak Téléphone : (819) 825-2843 poste 7253117

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Geneviève Larche, présidente du conseil d'administration

***Toutes les candidatures répondant aux critères d'éligibilité et de probité seront présentées à l'élection lors de l'Assemblée générale annuelle, incluant les candidatures qui ne correspondent pas aux profils recherchés par le conseil d'administration.**

¹ **Secteur de Barraute**: Membres provenant des municipalités de Barraute, La Morandière, Rochebeaucourt, Champneuf et La Corne, du canton de Landrienne, de la paroisse de St-Marc-de-Figuery et du territoire non organisé de Lac Despinassy. ² **Secteur de Lebel-sur-Quévillon** : Membres provenant du secteur de Lebel-sur-Quévillon. ³ **Secteurs de Val-d'Or et Malartic**: Membres provenant des villes de Val-d'Or et Malartic, de la municipalité de Rivière-Héva, des territoires non organisés Matchi-Manitou et Réservoir Dozois, de la Réserve indienne Lac-Simon et l'établissement amérindien Kitchisakik.